



DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE

- ☐ Clôture de chantier ☐ Benne
☐ Dépôt de matériaux ☐ Stationnement de véhicule
☐ Échelle ☐ Échafaudage
☐ Divers

DEMANDEUR - REDEVABLE			
Nom ou raison sociale :		Téléphone :	
		SIRET (en entier) :	
Adresse :			
Mail :			

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TRAVAUX OU AUTRES			
Lieux des travaux :		Surface occupée :	
		Nombre de véhicules :	
Nature des travaux :			
N° et date autorisation :			

☐ DEMANDE INITIALE ☐ PROLONGATION

Période du au soit jour(s)

	Tarif. Unit.	Quantité	Nombre de jours	Total
Véhicule(s)	10.00€			
Mètres carré par jour (m ²)	1.00€			
Mètre linéaire par jour (échafaudage(s) ou autre(s))	2.00€			
Benne(s)	10.00€			
Frais de dossier (obligatoire pour une demande initiale)	15.00€			
Décision du 14 janvier 2025 n°LB/2025/JANVIER/2. Visa préfecture du 15 janvier 2025			Total	

Police Municipale Fait à Saint-Clément-des-Baleines, le Cachet et signature :	Le demandeur — redevable s'engage à régler la taxe de voirie Fait à Saint-Clément-des-Baleines, le Cachet et signature :
--	---

Observation : Cette demande doit être déposée **8 jours** minimum avant la date des travaux.